

SYNDICAT MIXTE DU POLE IMAGE
MAGELIS

Comité Syndical du 21 mars 2025

Délibération n°11/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 21 mars à quatorze heures trente, les membres du Comité Syndical se sont réunis aux Ateliers Magelis suivant la convocation qui leur a été adressée par M. Le Président en application des articles L. 2121.9, L. 2121.10, L. 2121.12 et L. 5211-8 du Code Général des Collectivités

Date de convocation : 10 mars 2025.

Membres présents : messieurs Philippe BOUTY, Jean-François DAURE, Patrick MARDIKIAN, François NEBOUT, Gérard DESAPHY, Gérard LEFEVRE,

Mesdames Martine PINVILLE, Célia HELION, Fabienne GODICHAUD, Hélène GINGAST, Nelly VERGEZ, Stéphanie GARCIA, Zalissa ZOUNGRANA.

Membres absents ou excusés : messieurs François BONNEAU, Jérôme SOURISSEAU, Gérard ROY [Pouvoir à monsieur Gérard DESAPHY],

Mesdames Nicole BONNEFOY, Charline CLAVEAU, Virginie LEBRAUD, Caroline COLOMBIER.

Membre consultatif présent : monsieur Andreas KOCH.

Membre consultatif absent : monsieur Alain LEBRET.

Secrétaire de séance : madame Hélène GINGAST.

Nombre de délégués en exercice	20
Présents	13
Pouvoir(s)	1
Absent(s)	7
Votants	14

Objet : Budget Primitif 2025 du Syndicat Mixte du Pôle Image Magelis

Le Budget Primitif 2025 du Syndicat Mixte du Pôle Image - Magelis a été construit de manière à couvrir les engagements pris pour l'année 2025, tels que présentés lors des orientations budgétaires le 7 février dernier.

Au préalable, sont à noter les éléments suivants :

- la présentation des reports d'investissement 2024 est annexée à la maquette du Budget Primitif et appellera également un vote du Comité Syndical ;
- le Budget Primitif 2025 ainsi présenté prend également acte de l'affectation des résultats de l'excédent global de clôture constaté à fin 2024, proposant ainsi le report à nouveau de l'excédent global de fonctionnement sur la section de fonctionnement soit 2 755 581.73 €, et de l'excédent global d'investissement sur la section d'investissement soit 14 423 143.87 €.

INSCRIPTIONS BUDGETAIRES 2025

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement 2025 se monteraient à 7 525 581.73 €.

CONSEIL JURIDIQUE ET CONTENTIEUX**71 781.73 €**

Ces dépenses intègrent la nécessité pour le Syndicat Mixte de pouvoir s'entourer d'experts intervenant sur des dimensions fiscales, juridiques ou administratives, afin de pouvoir défendre au mieux ses intérêts dans ces domaines, et ce, en fonction de la complexité des questions à résoudre, parfois dans le cadre de contentieux. Il s'agit également du coût engendré par la poursuite de la surveillance ainsi que le dépôt des noms de domaine de la marque Magelis.

ETUDES**140 000 €**

Il s'agit de permettre notamment de financer la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la rédaction des projets et la réponse générale à l'appel à manifestation d'intérêt « Pôles territoriaux d'industries culturelles et créatives » et la mission de création d'un consortium dans le cadre du dépôt du dossier « Pôles territoriaux culturels ».

IMMOBILIER**1 750 000 €**

La prévision budgétaire intègre les frais de gestion et d'entretien du patrimoine foncier du Syndicat Mixte : taxes foncières, grosses réparations sur le patrimoine immobilier du SMPI, ainsi que les fluides liés au fonctionnement des bâtiments.

Ces crédits se décomposent comme suit :

- 270 000 € pour les taxes foncières et autres impôts (droits de voirie, friches commerciales),
- 1 480 000 € de frais de fonctionnement courant (fluides, entretien) et grosses réparations liés aux immeubles du SMPI.

Ce poste est stable en prévisions budgétaires par rapport à 2024. Il comprend notamment le coût des fluides sur l'ensemble du patrimoine et les travaux permettant de maintenir le patrimoine du Smpi dans un bon état. Une partie de ces dépenses est compensée par une recette de fonctionnement correspondant aux remboursements demandés aux locataires conformément aux baux et conventions passés.

FRAIS DE PERSONNEL**950 000 €**

Cette proposition d'inscription d'un montant de 950 000 € au chapitre 012 correspond aux salaires, charges et frais divers liés au personnel (cotisation CNAS, tickets restaurant, médecine du travail, formation, protection sociale complémentaire).

FONCTIONNEMENT GENERAL**330 000 €**

Ce poste budgétaire comporte toutes les dépenses de gestion et de fonctionnement nécessaires à la structure du SMPI : assurances, énergie, affranchissement, télécommunications, fournitures diverses, locations de matériel et locations immobilières, maintenance, déplacements.

INTERETS DES EMPRUNTS**200 000 €**

La prévision des intérêts financiers s'établit à 200 000 €. Elle se décompose de la manière suivante :

- Emprunt 2013 - Crédit Agricole : 14 000 €
- Emprunt 2013 - Crédit Foncier : 14 000 €
- Emprunt Bâtiment Formation - Caisse des Dépôts : 80 000 €
- Emprunt Résidence étudiante - Crédit Agricole : 46 000 €
- Emprunt 2014 - La Banque Postale : 37 000 €
- Emprunt 2016 - Caisse des Dépôts : 7 000 €
- Emprunt 2016 - Crédit Foncier : 2 000 €

COMMUNICATION – PROMOTION**780 000 €****Evènementiel****380 000 €****Immersity****60 000 €**

Conçu et organisé en partenariat avec les principales organisations professionnelles impliquées sur la filière de la réalité virtuelle (XRMust, CNC, AFXR, Pxn, Elixir...), Immersity réunira à Angoulême les 26 et 27 mars une centaine de professionnels français de la réalité virtuelle.

Magelis en Fête**20 000 €**

Magelis renouvèlera cette grande soirée gratuite et festive ouverte à la population Charentaise le 5 juillet. Elle se déroulera dans et autour des Chais Magelis en partenariat avec la Baraka pour y associer les 48 heures de la création. Une manière conviviale de faire découvrir les talents du Pôle Image à tous.

Game Conf / Game Invest**60 000 €**

En partenariat avec So Games, Magelis organise de nouveau un colloque professionnel de deux jours début octobre où une centaine de dirigeants de studios français et créateurs de jeux seront conviés.

Fête de l'Anim'**35 000 €**

Magelis renouvèlera entre mi et fin octobre son évènement autour de la Fête du cinéma d'animation en partenariat avec l'Association Française du Cinéma d'Animation, pour proposer au public charentais, aux étudiants et aux professionnels de la filière de nombreuses projections de films, de séries et de courts métrages, ainsi que des conférences et des rencontres avec des réalisateurs de renom.

Radi-Raf**160 000 €**

Fortes d'une fréquentation en hausse chaque année de plus de 400 participants et d'un intérêt particulièrement fort sur les questions d'innovation, les Rencontres Animation Développement Innovation et les Rencontres Animation Formation s'étalent dorénavant sur 4 jours. Programmé fin novembre 2025, cet évènement bénéficie du soutien de partenaires de premier plan de la filière de l'animation : le CNC, l'AFDAS, Audiens, AnimFrance, le CPNEF, la FICAM.

Avant-premières**5 000 €**

Des avant-premières des productions de films, de fiction et d'animations réalisées à Angoulême seront organisées à destination des publics charentais, notamment les enfants des centres sociaux et de loisirs de la Charente.

Evénements divers (vœux, animations, expos, afterworks, ...)**40 000 €****Salons et Conférences****250 000 €**

La visibilité du Pôle sera maintenue sur les événements professionnels extérieurs permettant de promouvoir les différentes filières présentes sur le Pôle Image : bande dessinée, animation, jeu vidéo, réalité virtuelle, tournages... en lien avec nos actions de prospection et un renfort international.

Les principales manifestations programmées :

Janvier : FIBD, Angoulême,
Février : Salon des tournages, Paris
Mars : Cartoon Movie, Bordeaux
Avril : Spawn, Angoulême
Avril : Cartoon Next, Marseille
Juin : Mifa, Annecy
Septembre : Festival Fiction de La Rochelle
Septembre : Forum Cartoon, Toulouse
Octobre : Quai des Bulles, Saint-Malo
Octobre : Cartoon Springboard, Madrid
Novembre : Cartoon Business, Bruxelles
Novembre : Salon Campus (à confirmer)

Outils de Communication

150 000 €

Production audiovisuelle

10 000 €

Magelis poursuivra la production de vidéos qui alimentent sa chaîne sur Youtube et ses réseaux sociaux : interviews de réalisateurs, reportages sur l'écosystème...

Charte graphique

15 000 €

Suite au changement de logotype, il convient d'adapter les différents outils de communication à la nouvelle charte graphique.

Etoiles de l'économie

6 000 €

Magelis participera à l'événement organisé par La Charente Libre début juin pour valoriser la dynamique créative et entrepreneuriale des entreprises de l'image du territoire.

Internet et réseaux sociaux

10 000 €

Un effort particulier sera porté cette année sur la communication du campus image sur Instagram et Facebook, afin de renforcer l'attractivité du territoire auprès des étudiants et mieux valoriser les écoles.

Achat d'espaces

20 000 €

L'achat d'espace concentré sur la presse professionnelle permettra en 2025 de maintenir la visibilité de Magelis auprès des filières professionnelles, notamment pour l'animation, le son et les tournages.

Relations presse et publiques

35 000 €

L'agence de Relations presse (Oxygen) a été renouvelée pour poursuivre et renforcer la présence de Magelis dans les médias d'envergure nationale, notamment en presse et télévision.

Documentation et objets publicitaires

10 000 €

Différents outils pourront être réalisés autour des événements professionnels qu'organise ou auxquels participe Magelis (renouvellement des plaquettes, stylos...).

Edition / Expositions / Sponsoring SA XV

44 000 €

Selon les opportunités et sollicitations, Magelis est susceptible de soutenir des publications spéciales et des expositions.

DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT

1 623 800 €

Le dispositif d'accompagnement comprend le financement accordé par le SMPI sur le volet formation ainsi que les subventions accordées sur l'exercice budgétaire.

Les propositions sont les suivantes :

❖ Subventions aux associations	350 000 €
❖ Exonérations de loyers	30 000 €
❖ Formations / Ecoles de l'image	1 243 800 €

Montants prévisionnels :

• Emca	200 000 €
• Créadoc	60 000 €
• Ecole 42 (dont subvention loyer à hauteur de 43 800 € HT)	143 800 €
• Enjmin	640 000 €
• Nouvelles formations (dont FCIL gestion de production du LISA)	200 000 €

FORMATION/ RECHERCHE

130 000 €

Parallèlement aux aides individuelles aux écoles, l'objectif du pôle Image est de poursuivre et consolider le travail de mise en réseau des acteurs de la formation et le développement des relations entre les écoles, les universités, les acteurs culturels et les entreprises du territoire.

Pour 2025, les objectifs principaux seront :

- 1) La sensibilisation et la formation aux enjeux environnementaux qui passe par notre adhésion à l'association Ecoprod, notre soutien à l'association BoCAJ et la mise en place de différentes conférences ou formations à destination des étudiants pour les faire réfléchir aux enjeux environnementaux liés à leurs pratiques professionnelles : 40 000 €
Par ailleurs, nous analyserons la possibilité d'un financement du carbutator mis en place par AnimFrance.
- 2) Le renforcement de la formation professionnelle à la fois pour les salariés des studios et les auteurs réalisateurs grâce à l'organisation de réunions d'information, l'organisation de permanences AFDAS, la mise en œuvre de préparations opérationnelles à l'emploi collectives et l'organisation de conférences techniques : 5 000 €
- 3) L'amélioration des conditions de vie des étudiants: développement de Magelis solidarité, organisation de permanences psychologiques et travail avec l'association des étudiants de l'image : 30 000 €
- 4) Le développement des projets de recherche et des partenariats avec les universités régionales : 25 000 €
 - participation au réseau régional de recherche NA en BD
 - cofinancement de la thèse CIFRE réalisée au sein de l'entreprise Studio NYX sur la simulation des océans
 - réponse à des appels à projet recherche régionaux ou nationaux avec les laboratoires universitaires
- 5) La mutualisation et la mise en réseau des acteurs de la formation : cours de FLE, mutualisation d'intervenants, conférences, projections et ateliers communs : 30 000 €.

CHARGES EXCEPTIONNELLES	30 000 €
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	900 000 €
DOTATIONS AUX PROVISIONS	20 000 €
VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	600 000 €

L'équilibre de la section de fonctionnement pour un total de 7 525 581.73 € serait réalisé de la façon suivante :

Reprise de l'excédent cumulé de la section de fonctionnement :	2 755 581.73 €
Revenus des immeubles (loyers)	820 000 €
Amortissements	900 000 €
Subvention École 42	50 000 €

Les participations statutaires du Département de la Charente, de la Ville d'Angoulême, de la Région Nouvelle-Aquitaine et la Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême seraient donc respectivement de :

- pour le Département de la Charente	1 800 000 €
- pour la Ville d'Angoulême	300 000 €
- pour la Région Nouvelle-Aquitaine	600 000 €
- pour la Communauté d'agglomération GrandAngoulême	300 000 €
Soit	3 000 000 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement du Budget 2025 sont présentées en distinguant celles hors opérations et celles intégrées à des opérations individualisées.

1 – DEPENSES D'INVESTISSEMENT HORS OPERATION **15 065 061.73 €**

Chapitre 040 – TRANSFERTS ENTRE SECTIONS **900 000 €**

Il convient d'inscrire 900 000 € correspondants aux écritures liées aux amortissements des participations et subventions. Ces reprises d'amortissement de subventions d'équipement transférables permettent de neutraliser la charge des amortissements.

Chapitre 041 – OPERATIONS PATRIMONIALES **20 000 €**

Ces crédits correspondants aux écritures d'ordre de virements aux comptes définitifs. Ces écritures sont équilibrées en dépenses et en recettes.

Chapitre 16 – REMBOURSEMENT D'EMPRUNT **700 000 €**

Le capital restant dû s'élève au 1^{er} janvier 2025 à 6 260 K€.

- 1641 Amortissement d'emprunts : 670 000 €
 - Soit
 - Prêts contractés sur l'exercice 2013 : 200 000 €
 - PLS Résidence étudiante : 92 500 €
 - Prêt Bâtiment Formation : 98 000 €
 - Prêt La Banque Postale 2014 : 137 500 €
 - Prêts contractés sur l'exercice 2016 : 142 000 €
- 165 Dépôts et cautionnements reçus : 30 000 €

Chapitre 20 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES **250 000 €**

Une inscription nouvelle de 250 000 € pourra permettre notamment pour l'acquisition de logiciels, interventions sur le site internet, maquette virtuelle, immobilisations incorporelles diverses non individualisées en opérations [notamment études de faisabilité et/ou programmation qui pourraient être lancées en 2025].

Chapitre 204 – SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES **300 000 €**

Inscription nouvelle : inscription de 300 000 € afin de pouvoir accorder des subventions d'équipement dans le cadre du règlement voté, aux associations et/ou aux écoles.

Chapitre 21 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES**2 231 378.39 €**

Il s'agit ici de reporter les crédits engagés et non mandatés à hauteur de 192 378.39 € et voter une inscription nouvelle de 2 039 000 €.

Ces dépenses représentent les travaux réalisés par le Syndicat Mixte ainsi que l'ensemble des acquisitions de matériels informatiques, mobilier.

Chapitre 23 – IMMOBILISATIONS EN COURS**10 613 683.34 €**

Il s'agit ici de reporter les crédits engagés et non mandatés à hauteur de 105 546.12 € et voter une inscription nouvelle de 10 508 137.22 €.

Chapitre 27 – AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES**50 000 €****2 – DEPENSES D'EQUIPEMENT INDIVIDUALISEES EN OPERATIONS****3 878 082.14 €****OPERATION N°0701 : ACQUISITIONS FONCIERES**

Crédits nouveaux : 700 000 €

Le SMPI Magelis restera attentif aux opportunités foncières du quartier pour se positionner sur d'éventuels achats afin de conserver une réserve foncière suffisante pour les prochaines années.

OPERATION N°1501 : ILOT 111/117 RUE DE BORDEAUX

Inscription nouvelle : 460 000 €



Afin de pouvoir renforcer sa capacité d'accueil et disposer d'une offre immobilière adaptée au secteur de l'image et permettre l'installation de nouvelles entreprises ou surtout de nouvelles écoles le SMPI Magelis a décidé de mener un nouveau projet d'aménagement sur l'emprise située aux 111/117 rue de Bordeaux. Cette première opération correspond à une construction de plateaux libres sur une surface de 2000 m². Cette opération est menée dans le cadre de groupements de commandes Ville d'Angoulême/Syndicat Mixte du Pôle Image. Ainsi, un programme commun a été élaboré et le marché de maîtrise d'œuvre notifié. Les études de maîtrise d'œuvre sont en cours.

AFFECTATION AP/CP DE L'OPERATION

AP	5 900 000 € HT
CP 2020	9 829.89 € HT
CP 2021	67 718.09 € HT
CP 2022	54 933.34 € HT
CP 2023	161 999.46 € HT
CP 2024	112 150.06 € HT
CP 2025	460 000 € HT
CP 2026	3 200 000 € HT
CP 2027	1 833 369.16 € HT

OPERATION N°1701 : CENTRE DE DOCUMENTATION

Inscription nouvelle : 220 000 €



Cette opération est située au cœur du campus entre la passerelle et le barrage du Nil. Elle consiste à réhabiliter 2 bâtiments existants, sur une surface de plancher de 196m² et d'associer une extension de 92m² d'emprise au sol (permise par des constructions sur l'emprise PPRI du projet), sur 2 niveaux. La surface aménagée projetée sera d'environ 380m². La bibliothèque de l'EESI servira de base à l'équipement. Il sera composé d'un espace de documentation et de consultation, d'espaces de travail en petits groupes et de projections. Des surfaces permettant les échanges, les consultations et les démonstrations de projets des différentes écoles du campus seront également aménagées. Un pôle de vie étudiante complètera l'aménagement. Il comprendra une salle polyvalente, un bureau pour l'association des étudiants du campus image, un espace santé, des installations de micro-restauration et de mobilité.

Cette opération est menée dans le cadre de groupements de commandes Ville d'Angoulême/Syndicat Mixte du Pôle Image. Ainsi, un programme commun a été élaboré et le marché de maîtrise d'œuvre notifié. Un dossier Fonds friches a été déposé pour cette opération : une subvention d'un montant de 100 000 € a été accordée.

AFFECTATION AP/CP DE L'OPERATION

AP	2 300 000 € TTC
CP 2021	13 349.29 €
CP 2022	41 765.04 €
CP 2023	18 953.15 €
CP 2024	362 663.52 €
CP 2025	220 000 €
CP 2026	1 000 000 €
CP 2027	643 269 €

OPERATION N°1801 : EESI

Inscription nouvelle : 520 000 €

Un espace à destination de l'EESI, d'une surface utile de 1200m² sera aménagé au niveau bas de l'immeuble. Il accueillera le pôle édition, dessin, bande dessinée, des plateaux étudiants et la galerie d'essai.

Cette opération est menée dans le cadre de groupements de commandes Ville d'Angoulême/Syndicat Mixte du Pôle Image. Ainsi, un programme commun a été élaboré et le travail de maîtrise d'œuvre est en cours.

AFFECTATION AP/CP DE L'OPERATION

AP	5 250 000 € HT
CP 2019	1 620 € HT
CP 2021	37 602.61 € HT
CP 2022	43 185.07 € HT
CP 2023	92 982.93 € HT
CP 2024	89 565.31 € HT
CP 2025	520 000 € HT
CP 2026	2 900 000 € HT
CP 2027	1 565 044.08 € HT

OPERATION N°1901 : EPERON

Report de crédits : 8 082.14 €

Des travaux de mise en conformité de la partie théâtre (isolement des parois, électricité, accessibilité) sont à réaliser afin de finaliser la réhabilitation de cet immeuble propriété du Pôle Image – Magelis.

OPERATION N°2001 : LAUBENHEIMER

Inscription nouvelle : 35 000 €



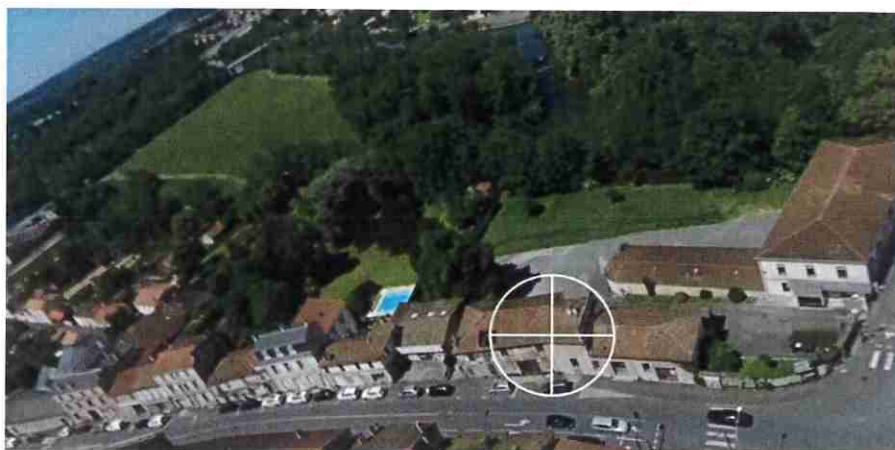
La réhabilitation extérieure de la maison Laubentheimer, qualifiée de remarquable au titre du patrimoine bâti à préserver, viendra compléter l'aménagement programmé au 111-117 rue de Bordeaux. Cette opération est menée dans le cadre de groupements de commandes Ville d'Angoulême/Syndicat Mixte du Pôle Image. Ainsi, un programme commun a été élaboré et le travail de maîtrise d'œuvre est en cours.

AFFECTATION AP/CP DE L'OPERATION

AP	400 000 € HT
CP 2021	5 415.90 € HT
CP 2022	17 908.11 € HT
CP 2023	26 905.31 € HT
CP 2024	16 616.47 € HT
CP 2025	35 000 € HT
CP 2026	190 000 € HT
CP 2027	108 154.21 € HT

OPERATION N°0903 : 164 RUE DE BORDEAUX

Inscription nouvelle : 1 500 000 €



Magelis dispose d'un ensemble immobilier situé entre le 164 et le 170 rue de Bordeaux sur une emprise d'environ 870m². Cet îlot composé de plusieurs bâtiments est placé au cœur du quartier de l'image, à proximité du bâtiment Le Nil, au niveau du carrefour Barouilhet et sur les parcelles avoisinant Les Ateliers Magelis.

Les études de programmation engagées dans le cadre de l'aménagement de l'ensemble immobilier ont mis en avant la possibilité de créer des plateaux de bureaux nus sur une surface totale d'environ 2000m² de planchers. La programmation intègre des objectifs environnementaux et porte une attention particulière sur les niveaux de performances à attendre. L'insertion urbaine du projet et la liaison avec les autres équipements font l'objet d'une réflexion à l'échelle du quartier.

L'enveloppe prévisionnelle pour cette opération s'élève à 4.45M€HT. Un dossier Fonds friche a été déposé et a reçu un avis favorable pour une subvention d'un montant de 199 K€.

Le marché de maître d'œuvre a été attribué au Cabinet Genaud. La phase de curage/déconstruction a été réalisée. Le permis de construire pour la phase de réhabilitation vient d'être accordé.

AFFECTATION AP/CP DE L'OPERATION

AP	4 450 000 € HT
CP 2023	41 312.94 € HT
CP 2024	260 713.04 € HT
CP 2025	1 500 000 € HT
CP 2026	2 100 000 € HT
CP 2027	547 974.02 € HT

OPERATION N°2102 : EXTENSION RESIDENCE ETUDIANTE

Inscription nouvelle : 435 000 €



Le Pôle Image a construit et mis à disposition du Crous une résidence étudiante de 63 logements. L'augmentation constante du nombre d'étudiants sur le campus image fait également accroître le nombre de demandes de logements dans le quartier.

Afin de proposer une nouvelle offre de logements aux étudiants du campus, Magelis a engagé une étude de programmation pour l'aménagement d'une nouvelle résidence étudiante sur une emprise foncière d'environ 2500m², rue de la Charente, à proximité immédiate de la résidence L'Auberge Espagnole.

L'îlot est composé d'un ensemble de petites parcelles comprenant des constructions vétustes et d'anciens jardins privés. Certains bâtiments présentent un intérêt patrimonial et le site est concerné par le plan de prévention des risques et inondations de la Charente.

L'étude réalisée s'est attachée à tenir compte de l'insertion du projet dans le quartier et vise des objectifs de performance énergétiques supérieurs à la réglementation pour permettre d'optimiser les dépenses de fonctionnement. Les discussions portant sur la gestion future de cette résidence sont menées avec Logélia ainsi qu'avec le Crous.

La consultation de maîtrise d'œuvre a abouti à l'attribution du marché au cabinet Greenwich 0.0.13. Le travail de maîtrise d'œuvre est en cours.

L'avant-projet sommaire menée permet d'envisager une opération portant sur un total d'environ 73 logements à aménager.

AFFECTATION AP/CP DE L'OPERATION

AP	8 470 000 € HT
CP 2023	17 533.01 € HT
CP 2024	131 195.09 € HT
CP 2025	435 000 € HT
CP 2026	4 200 000 € HT
CP 2027	2 700 000 € HT
CP 2028	986 271.90 € HT

Les dépenses d'investissement du Budget 2025 du Syndicat Mixte du Pôle Image - MAGELIS sont proposées à hauteur de :

- 306 006.65 € de reports 2024 sur le budget d'investissement 2025
- 13 097 137.22 € de dépenses nouvelles 2025 (hors opérations individualisées)
- 3 870 000 € de dépenses nouvelles 2025 sur les opérations individualisées
- 670 000 € d'amortissement des emprunts
- 30 000 € correspondant aux autres dettes (notamment cautionnements)
- 50 000 € correspondant aux autres immobilisations financières
- 20 000 € d'opérations d'ordre liées aux transferts en comptes définitifs
- 900 000 € d'opérations d'ordre liées aux amortissements

soit un total reports et dépenses nouvelles 2025 de 18 943 143.87 €

L'équilibre de la section d'investissement pour un total de **18 943 143.87 €** serait réalisé de la façon suivante :

Reprise de l'excédent cumulé de la section d'investissement à fin 2024 :	14 423 143.87 €
Amortissements des immobilisations :	900 000 €
Ecritures d'ordre /Transferts aux comptes définitifs :	20 000 €
Virement de la section de fonctionnement :	600 000 €
Participations statutaires :	3 000 000 €
- Département de la Charente	1 800 000 €
- Région Nouvelle-Aquitaine	600 000 €
- Communauté d'agglomération GrandAngoulême	300 000 €
- Ville d'Angoulême	300 000 €

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical, à l'unanimité :

- adoptent le Budget Primitif 2025 du Syndicat Mixte du Pôle Image Magelis.

Acte administratif rendu exécutoire
du fait de sa publication le 25 mars 2025
et de sa transmission au
représentant de l'Etat le 25 mars 2025
[Lois de décentralisation des 2 mars et 22 juillet 1982]

Angoulême, le 25 Mars 2025

Signé: Le Président

Le Président,
Patrick MARDIKIAN



AR Prefecture

016-251602595-20250321-DELIB11_25-DE
Reçu le 25/03/2025